



LES PAPILLONS BLANCS de la Colline

Papillons Blancs de Saint Cloud - APPEDIA Autisme - APEI de Sèvres, Chaville, Ville d'Avray

Pourquoi nous soutenir ?

Soutenir Les Papillons Blancs de la Colline c'est contribuer à la réussite professionnelle de nos enfants, adolescents et travailleurs en situation de handicap. Votre contribution à l'un de nos établissements nous permettra de financer l'achat de matériel ainsi que l'aménagement des ateliers d'apprentissage mais également de favoriser l'éducation des plus petits et l'apprentissage des plus grands.

La taxe d'apprentissage en 2022

La loi précise que l'entreprise reste libre de verser sa taxe d'apprentissage avant le 31 mai 2022

Les Papillons Blancs de la Colline sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des 13% des dépenses libératoires effectuées par l'employeur (ancien hors quota).

Votre structure

Raison sociale :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Contact pour la taxe :

Téléphone :

Mail :

Votre promesse d'engagement

Vous souhaitez attribuer une part de la taxe d'apprentissage aux Papillons, merci de renseigner les champs ci-dessous :

Nom de l'organisme :

Référent au sein de votre entreprise :

Téléphone :

Mail :

Montant de versement (en €) :

Date :

Signature :

Alban Roussel : alban.roussel@papcolline.org et
Chahineze Bekkali : chahineze.bekkali@papcolline.org **pour les ESATs**

Charline Lolon : charline.lolon@papcolline.org et
Bernadette Araujo : ime.malecot@papcolline.org **pour l'IME et le SESSAD**

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

